

## « Le tour de mon jardin ». Expressions familiales du quartier Saint-Sauveur de Québec au siècle dernier

### *“A stroll through my garden”. Common expressions from the Saint-Sauveur neighbourhood in 20<sup>th</sup> century Québec City*

Jean-Pierre Pichette

Volume 18, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1072907ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1072907ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pichette, J.-P. (2020). « Le tour de mon jardin ». Expressions familiales du quartier Saint-Sauveur de Québec au siècle dernier. *Rabaska*, 18, 169–180. <https://doi.org/10.7202/1072907ar>

Résumé de l'article

Étonné de ne pas trouver dans les dictionnaires bon nombre de termes français, pourtant courants autour de lui, l'auteur entreprenait de les noter en 1968 dans une « enquête familiale et vicinale ». Sa collection, riche témoignage de la langue parlée au xx<sup>e</sup> siècle à Saint-Sauveur, un quartier populaire de la ville de Québec, alimentera ses mémoires de licence et son étude des jurons. Récemment, il a extrait de ce fichier, recensant plus de 3 000 attestations, quelques dizaines d'exemples pour illustrer l'art de vivre de sa mère, une maîtresse de maison typique au verbe coloré. Il a bien voulu ouvrir le livret confidentiel destiné à sa parenté immédiate et présenter ici les mots et locutions qui y sont inscrits.

# « Le tour de mon jardin ».

## Expressions familiales du quartier Saint-Sauveur de Québec au siècle dernier<sup>1</sup>

JEAN-PIERRE PICHETTE  
Société québécoise d'ethnologie

*Il y a quelque cinquante ans, j'entamais mes études en lettres à l'Université Laval. Nous étions en 1967. Empruntant la voie qu'avaient suivie mes trois frères aînés, j'avais entrepris, huit ans auparavant, des études classiques. Au Québec, l'école primaire débutait alors à l'âge de 6 ans et se faisait en sept ans – point de garderie ni de maternelle publique à l'époque – et menait au niveau secondaire, appelé « collège ». D'après les goûts et les aptitudes des élèves, ces maisons dispensaient divers programmes d'enseignement dits « cours » : général, scientifique, technique, classique et aussi l'école normale qui formait les instituteurs. Le département de l'Instruction publique, instauré en 1875, allait bientôt céder sa place à l'actuel ministère de l'Éducation, créé en 1964, qui réformerait les études et créerait, en 1967, le réseau des collèges d'enseignement général et professionnel, les cégeps d'à présent. Les frères des écoles chrétiennes avaient inauguré quelques années plus tôt une section classique à l'école Saint-Joseph, collège public pour garçons, situé dans la paroisse voisine, rue Kirouac à Québec.*

*C'est là que je fis, à compter de 1959, les quatre premières années du classique, comme deux de mes frères : éléments latins, syntaxe, méthode et versification. Selon une entente, les diplômés de la versification étaient admis directement pour les quatre années suivantes au Petit Séminaire de Québec, le plus ancien collège privé de Québec fondé en 1668 : entre 1963 et 1967, j'y continuai mon parcours avec les classes de belles-lettres, de rhétorique, ainsi que la première et la deuxième année de philosophie qui commençaient à porter le nom de deuxième et de troisième collégiale. Pour couronner le cours classique, on administrait les examens du baccalauréat ès arts dont*

---

1. NDLR. Ce souvenir personnel, composition rituelle rédigée à l'occasion du Nouvel An 2018, s'inscrit dans une sorte de livre de raison visant à entretenir la mémoire de la famille de l'auteur. Destiné à sa proche parenté et à sa progéniture, il conserve le vocabulaire que cette intimité commande, « maman » et « papa » par exemple.

*la réussite ouvrait la porte de l'université, au terme donc de quinze ans de scolarité. Ce programme conduisait habituellement aux professions libérales – architecture, droit, médecine –, à la prêtrise ou aux études supérieures. Lors de la prise des rubans, rite de passage qui clôturait le cours classique, je fus le seul, parmi les 110 confrères de ma promotion, à annoncer : les « lettres canadiennes ».*

*À ce moment-là, les étudiants de lettres et de sciences humaines s'inscrivaient à la licence, d'une durée de trois ans ; elle se composait de quatre certificats, à déterminer en relation avec la formation souhaitée. Pour ma part, j'optai pour l'ethnographie traditionnelle – qu'on nommait communément folklore –, certificat que j'estimais indispensable ; et, comme compléments, la littérature française, la littérature canadienne, rebaptisée québécoise par la suite, et l'histoire du Canada et des États-Unis. Le professeur Luc Lacourcière, à qui je présentai ma fiche d'inscription, déclara : « C'est un choix classique. »*

*Pour obtenir la licence ès lettres, certaines disciplines exigeaient la rédaction d'un mémoire de fin d'étude. Deux des certificats sélectionnés portaient cette obligation : l'ethnographie traditionnelle, qui imposait en outre en deuxième année la réalisation d'une enquête personnelle dans le domaine des traditions, et la littérature canadienne. En prévision de ces travaux à venir, sans vraiment savoir quel sujet traiter, je me mis à noter par intérêt, mais aussi par plaisir, les mots et expressions que j'entendais autour de moi.*

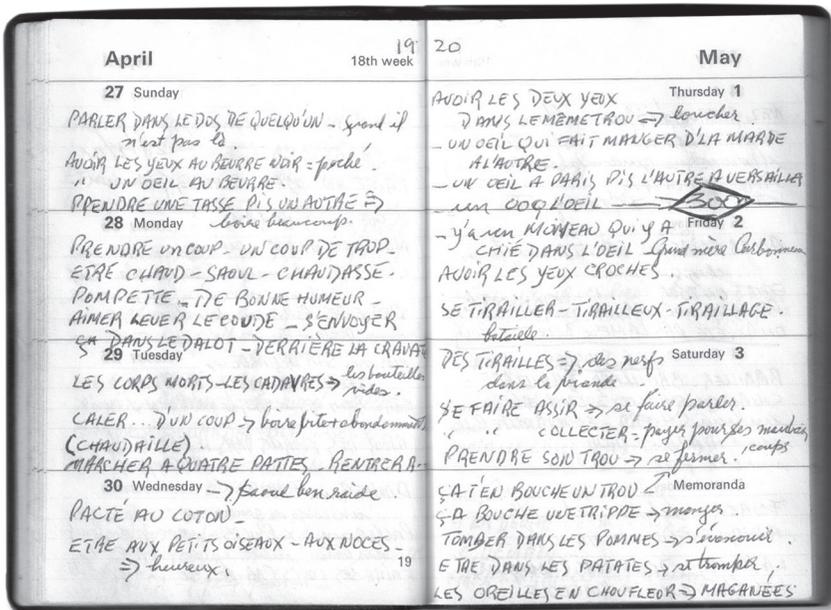
\* \* \*

*Durant l'automne 1968, entre le 24 novembre et le 5 décembre, je griffonnai chaque jour, au dos d'un polycopié, puis sur des feuillets détachés d'un calepin de récupération, une foule de mots saisis au hasard des conversations en même temps que d'autres qui, par association, surgissaient de ma mémoire au cours de l'écriture. J'inscrivis d'abord des « petits noms », c'est-à-dire des prénoms abrégés, avec des surnoms, des injures et des jurons ; de nombreuses locutions usuelles ensuite : comparaisons et métaphores, dictons et proverbes, jeux de mots, et aussi quelques devinettes, virelangues, boutades et réparties. Cette première collection de 2 247 entrées, jetées par écrit en vrac au fur et à mesure de leur captation, formait une masse désordonnée, dont l'unique lien résidait dans leur provenance, le cercle familial où ces termes courants ne réclamaient pas une définition urgente ; elle me servirait d'aide-mémoire en attendant une finalité plus claire.*

*Je n'avais pas besogné en vain durant ces douze jours. En fait, la compilation de cette liste m'avait initié à la matière des deux mémoires*

que je déposerais pour l'obtention de la licence. La confection du premier questionnaire de l'enquête que je menai sur les jurons et les sacres, et dont le dépouillement fut le sujet de mon mémoire en ethnographie, tira sa documentation des quelque 180 interjections, parfois avec des variantes, que j'y avais relevées ; de même, les multiples termes et expressions glanés dans mon milieu m'inspirèrent l'inventaire et l'étude de la langue populaire dans l'œuvre du dramaturge Gratien Gélinas, que je traitai dans mon mémoire en littérature canadienne. Au préalable, il avait fallu soumettre son projet de mémoire à un professeur lié au certificat visé. Comme Luc Lacourcière enseignait dans ces deux programmes, il avait bien voulu accepter la supervision de ces deux essais.

Je refis l'exercice deux fois encore, mais en consignait mes observations dans un agenda de poche inutilisé de l'année 1969 dont je numérotai les pages. En tête de ce vade-mecum, j'ajoutai le titre « Enquête familiale et vicinale » suivi des dates<sup>2</sup>. Rédigé en 1971, dans l'imminence de mon départ de la maison, il compte 1 122 entrées, avec une courte explication ; les mots populaires et curieux de mes parents dominant. Avec les notes de l'année 1968, j'avais constitué un répertoire de 3 369 mots et locutions qui avaient cours dans ma famille il y a maintenant un demi-siècle.



« Enquête familiale et vicinale »  
Notes manuscrites du 27 février 1971, p. 19-20

2. Du 18 février au 28 octobre 1971 et du 18 janvier au 1<sup>er</sup> octobre 1974.

\* \* \*

À la relecture de ce lexique familial, je me rends bien compte que ce sont les mots et les locutions des anciens qui me fascinaient. Je tenais à les transcrire au plus près de l'oralité qui les enveloppait, en raison notamment de leur décalage avec la langue des dictionnaires ; d'ailleurs, mes notations imprécises, parfois fautives, trahissent l'hésitation que j'éprouvais à passer à l'écrit ces actes de parole, sans disposer de la méthodologie requise pour ce faire. En dépit de ses imperfections, ce répertoire garde la trace du patrimoine linguistique de mes parents, de maman surtout – née Germaine Carbonneau (1906-1983) – qui était toujours présente et plus proche de nous, ses enfants, et aussi de papa – Jean Pichet/Pichette<sup>3</sup> (1909-1977). Par ses mots uniques, certains rares au point de ne figurer dans aucun glossaire de langue populaire, et ses archaïsmes, ce vocabulaire s'avère plus vieux que nos parents eux-mêmes ; il véhicule la langue de leurs parents, nos aïeux nés dans les années 1870, un siècle et demi plus tôt – que nous n'avons pas connus, à part notre grand-père maternel, le sculpteur Alfred Carbonneau (1872-1961) – et de nos ancêtres dont la généalogie ne conserve jamais plus que le nom.

Après mes travaux de fin d'études, cette collecte familiale de mots et de tournures surannées logea dans mes archives et n'en émergea que le temps de passer à la frappe pour en garantir la sauvegarde et faciliter sa consultation. Au-delà des lettres mortes ainsi rangées, les vieux mots poursuivaient néanmoins leur orbite ; incrustés tôt dans nos mémoires, ils fusaient par habitude, spontanément, et perduraient en teintant nos échanges quotidiens. Certains survivaient en parallèle, à contre-courant des innovations, comme un bien précieux du patrimoine familial, car je les entendais rarement ailleurs que chez nous.

Femme « dévotieuse », maman était certes bonne chrétienne. Six années de cours primaire coiffées par la communion solennelle composaient le bagage scolaire ordinaire d'une jeune fille du xx<sup>e</sup> siècle naissant dont la vocation serait de maintenir la vigueur de la « race » en perpétuant ses valeurs et ses traditions, la langue française et la religion catholique. Elle allait donc apprendre à tenir maison, préparer son trousseau de mariage, choisir et épouser un homme respectable qui la ferait vivre honorablement et qui lui donnerait des enfants selon la volonté du Ciel, élever sa famille dans la voie tracée par ses ancêtres, rendre chacun de ses enfants en état de gagner sa vie, vivre heureux avec son mari « tant qu'il plaira à Dieu de les laisser ensemble » et connaître le bonheur de voir ses petits-enfants avant de rendre son âme pour

3. Baptisé sous le patronyme Pichette alors que son père Alfred l'avait été sous celui de Pichet, comme on le faisait depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, l'écriture hésitait encore dans la famille au début du xx<sup>e</sup> siècle, mais la prononciation du « t » final a fini par se transposer à l'écrit.

la vie éternelle. Tel était son idéal, tel fut aussi son destin. Tout comme elle n'aurait jamais « changé ses cinq garçons pour des filles », elle n'aurait pas voulu en dévier pour un autre. Mission accomplie.

Maman était toujours soucieuse de bien conduire sa maisonnée. Le jour, papa étant au travail, elle vaquait aux soins du ménage – « cuisinage », lavage, repassage, couture et reprise, époussetage, entretien général ; au printemps, elle s'employait au « lavage des plafonds et des peintures » et à divers petits travaux domestiques, « peinture » des fenêtres et des « entourages » de portes, pose des « passes » [moustiquaires] remplacées par les « châssis-doubles » à l'automne ; et elle répondait en tout temps aux besoins de ses six enfants. Le terme de maîtresse de maison s'applique parfaitement à maman, car c'est elle qui gérait le portefeuille de la famille, salaire de papa – qui prétendait être « le seul fou qui endosse son chèque de paie et ne voit pas la couleur de son argent » –, perception des loyers, et qui déterminait les achats à faire, épicerie, vêtements ; pour les meubles et autres biens dispendieux, elle estimait le moment où on aurait les moyens de se les procurer<sup>4</sup>. Levée tôt, couchée tard, elle était vaillante. Elle avait pour son dire : « Ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait. » Et, assurée que son ouvrage était bien *faite*, elle lançait avec fierté : « donnez-vous pas la peine de passer par-derrière moi » ; de toute façon, « vous ne feriez pas mes journées », nous prévenait-elle. Elle avait appris à besogner sans précipitation, « on ne travaille pas pour le diable<sup>5</sup> », sinon « la peine emporte le profit », mais avec régularité et méthode, ce qui n'est guère plus long, « ce n'est pas une traînerie », car « petit train va loin ».

Aussi était-elle implacable envers les paresseux et les fainéants, les « grandes vagnoles » quoi. Un tel, si peu doué pour le travail qu'on croyait qu'il avait « les côtes sur le long » ou tel autre qui se « traînait les pattes », qu'elle traitait de « flanc-mou », de « traîne-fesses », de « dort-en-chiant » ou de « puant », ne trouvait jamais grâce à ses yeux. Même verdict pour son propre grand-père maternel : un « homme sans talent », à ce qu'elle m'avait confié. Aucun passe-droit donc pour tout homme gauche, qui n'est « pas capable de se faire une *juille* [cheville] pour se mettre dans le derrière » (« dans le cul », préférait papa), ou qui a « les mains pleines de pouces » ou « les deux pieds dans la même bottine » ; ou qui s'avère « trop gros pour *la petite ouvrage* et trop petit pour *la grosse ouvrage* ». Elle n'endurait « pas de membre inutile dans [s]a cuisine » non plus, même ses enfants. Ainsi se vérifiait le dicton « au moins, si tu [ne] travailles pas, [ne] nuis pas ».

4. Lors de la reconstruction de la maison en 1958, la nouvelle salle des lavages conserva la même vieille machine à laver avec tordeur jusqu'au jour où maman décréta qu'on pouvait maintenant acquérir la laveuse et la sècheuse que papa voulait lui offrir depuis un certain temps.

5. Parfois on ajoutait : « Non, mais on travaille pour son frère... »

Bien qu'elle n'ait pu fréquenter l'école aussi longtemps que ses enfants, maman parlait une langue savoureuse et se piquait d'écrire son français sans faute. À ses yeux, aucun diplôme ne valait l'apprentissage concret qui avait formé son bon jugement. Si nos opinions prématurées se heurtaient parfois à la sienne, la discussion tournait court : « Tu m'en diras tant quand tu auras fait *le tour de mon jardin...* » Son « jardin », c'était l'école de la vie ; elle y avait acquis la secrète assurance qu'inspirent aux humbles constance et prudence... et qui jaillit inopinément. Comme ce jour du printemps 1970, pendant une pause de la tournée québécoise que faisait le tout parisien Pax Quartet en compagnie des Goélands, auquel j'appartenais. Michel Huvey, chanteur et musicien du groupe français, vint souper chez nous. C'était, je crois bien, la première fois qu'un « Français de France » venait à la maison. Pendant le repas, maman, qui avait tout préparé comme d'habitude et vu à ce que personne ne manquât de rien, s'était faite discrète. Au dessert, elle profita d'un détour de la conversation pour remarquer : « Je trouve qu'il parle bien *notre* langue. » De fait, si elle affirmait par là avoir suivi et parfaitement compris les propos de notre invité, sans que son accent n'y fit obstacle, elle attestait surtout que le français était d'abord « notre langue », comme si elle nous était exclusive. Il me semble avoir ajouté : « Mais c'est aussi la sienne, maman. » Cette séquence eut l'heur d'amuser notre visiteur qui ne s'attendait guère à cette sanction prononcée avec simplicité, sans arrogance ni complexe, sur la qualité du français d'un étranger par une mère de famille de Québec.

Sans en avoir l'air, les dits de maman résumaient l'art de vivre de l'époque, de son « règne » comme elle disait. Durant sa jeunesse, elle avait accueilli, respecté et peut-être rénové les convenances que lui avaient inoculées ses parents. À son coffre d'espérance, constitué de longue main, elle avait jumelé le trésor de sagesse populaire des anciens qu'elle nous livrait maintenant par bribes. Tantôt par son sourire, son regard bienveillant ou sa mine chagrinée, plus souvent par une réflexion sur un fait divers ou un épisode du quotidien, elle exprimait sa philosophie de la vie. Une anecdote, un proverbe, un mot composaient toute la leçon qui donnait un conseil, dictait la voie à suivre, formulait le savoir-être qui, au fil des jours, nous éduquait et modèlerait à long terme notre comportement.

Le choix d'un conjoint, par exemple, ne devait pas se faire à la légère. Ses commentaires à propos des gens mal mariés étaient clairs : « il y a plus de mariés (ou de cocus) que de contents » ; ou « si on entendait sonner les cloches pour ceux qui sont mal mariés, ce serait une cacophonie, on ne s'entendrait plus parler ». Les unions mal assorties étaient-elles si fréquentes ? Le discours de maman l'insinuaît : « on ne sait pas ce qui bout dans la marmite du voisin ». En parlant d'une « veuve en vie », que son mari avait quittée pour une autre femme, elle avait conclu : « Faut croire que changement de

mets donne appétit ». De temps en temps, elle se remémorait le dicton de son père : « les trois quarts des ménages séparés sont dus à la soupe trop chaude » ; et elle l'illustrait même par l'histoire du couple qui se querellait sans cesse à ce sujet :

- Elle est bonne, ma soupe ? demandait l'épouse.
- Elle est trop chaude ! répondait le mari.
- Oui, mais elle est bonne.
- Elle est chaude, répliquait-il.

Et le tout s'achevait par un *chamaillage* général. Chaque jour, le même dialogue menant au même entêtement qui se terminait de la même façon, le couple finit par se lasser de ces obstinations et se sépara. Puis, après des années de désunion, ayant réalisé la futilité de leur brouille, les époux se raccordèrent. Et, soulagée, la femme dit :

- Quelle folie de se chicaner pour une soupe ! Elle était pourtant bonne, ma soupe...
- Elle était chaude, répliqua encore le mari.

Et le couple, retombant dans son cercle vicieux, se sépara de nouveau...

Cette femme avait-elle préparé une soupe si chaude qu'on « se brûle à sept pas » ou même « à quinze pas » ? Et dire que maman aimait plutôt savourer une « soupe amoureuse », chauffée sur un « poêle amoureux » lui-même, c'est-à-dire diffusant une douce chaleur...

Un bon prétendant était une perle rare. Un tel spécimen serait à ce point sollicité qu'il aurait l'embarras du choix et pourrait déclarer, selon maman : « C'est à qui [est-]ce m'aurait » [stàkismàrà]. Pour « trouver chaussure à son pied », la retenue était de rigueur, car les apparences sont trompeuses. Les fanfarons, les « péteux de broue » aux allures de « bourgeois de cage<sup>6</sup> », les « frais-chiés » ou les « petites que les grosses ont chiées » avaient mauvaise presse. « Trop, c'est comme pas assez », jugeait maman à propos des prétentieux ; aussi, conseillait-elle : « n'étales pas toute ta marchandise », « garde-toi de l'atout ». Vivre selon son statut social était la règle de conduite : « Quand on est valet, on n'est pas roi ». En somme, même si je ne l'ai jamais entendu de sa bouche, elle appliquait le dicton courant : « Marie-toi devant ta porte / Avec quelqu'un de ta sorte. » Parlant d'une pauvre fille qui s'était laissé enjôler par un beau parleur, un « valtreux » ou un « courailleux », et qui se trouvait seule à élever son enfant, elle avait remarqué : « C'en est une qui n'est pas tombée de haut puis qui s'est fait bien mal ; elle s'est sonnée » ; ou à propos d'un couple misérable, du « pas-fier » peu outillé pour la vie et le mariage, elle déduisait que « chaque torchon trouve sa guenille ».

6. Cette expression évoque les entrepreneurs qui charriaient le bois sur le fleuve Saint-Laurent au XIX<sup>e</sup> siècle en formant des radeaux ou cages de bois.

Si « l'air ne fait pas la chanson », il est néanmoins certains signes qui ne mentent pas. Les défauts physiques évidents rebutent. Les *loucheux* par exemple ne figurent pas dans les premiers choix ; on s'en moque souvent, soit carrément : « il a les deux yeux dans le même trou » ; soit poétiquement : « il a un œil qui regarde à Paris puis l'autre à Versailles » ; ou grossièrement : « il a un œil qui fait manger de la m... à l'autre » ; ou pire encore, le dicton de sa propre mère : « il y a un moineau qui lui a chié dans l'œil ». La laideur n'attire pas non plus. Le comble étant d'être « laid comme les sept péchés capitaux », maman avait renchéri : « Si c'est péché d'être laid, il va bien se damner ». Des infirmes, « on ne rit pas, parce qu'on pourrait rester comme eux », ni des bossus dont « la bosse portait chance si on pouvait la toucher ».

Mais, c'est connu, « la beauté n'apporte pas à dîner » non plus. À trop « faire sa gueule fine », son difficile, on risque de « rester sur le carreau », de ne pas convoler. Une fois éliminés le propre à rien qui a « l'air gaban », le « grand parleur, petit faiseur », le vantard qui « se prend pour le nombril du monde », mais « qui n'a pas une *cenne* qui l'adore », le « mange-créquin » [chrétien] aveuglé par son avarice, le nigaud dont « la couverture fait de l'eau », à qui « il manque un bardeau » ou un « taraud », le malpropre à l'allure « martoche », la « fofolle » et la « gueuse » qui ne souhaitent qu'aller « se marander », se pavaner, on recherchait plutôt « un bon parti », quelqu'un « qui a une tête sur les épaules », « qui passe parmi le monde ».

« Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée », prévenait la maxime. Ces courtes phrases bien frappées que sont les proverbes, maman nous les servait régulièrement. Elles condensaient en quelque sorte les grandes lignes de notre éducation. Ainsi, dans le choix de sa « blonde », de sa « poupette » risquait-elle parfois, il importait de se montrer réservé, de « ne pas prendre le beurre à poignée... » Et de ne pas se décourager advenant un échec, comme celui qui « a perdu un pain de sa fournée » : puisque « la mère des filles n'est pas morte », « une de perdue, deux (ou dix) de retrouvées ».

Cette pédagogie, généralement faite de mises en garde, réalisait pleinement le sens premier du verbe éduquer, qui est de prévenir les erreurs et de guider dans le droit chemin ; aussi, s'énonçait-elle régulièrement par une tournure négative. Une vérité essentielle, du genre « On ne fait pas du neuf avec du vieux » ou tournée autrement « Un trou dure plus longtemps qu'une pièce », atteignait sa limite dans sa version imagée « On ne peut pas faire du verre taillé avec de la cruche », qui vérifiait l'assertion plus prosaïque « Il y a tout de même un *boute à toute* ».

Rappels des notions élémentaires du savoir-vivre, les prescriptions maternelles corrigeaient avec tact ou vigueur les fredaines sporadiques de ses « petits poqués » en apprentissage. Pour qualifier l'ambitieux qui a « les yeux plus grands que la panse » ; l'insolent qui « a sept fronts » ou « du front tout

le tour de la tête » ; l'auteur d'« une belle étenderie », laissant tous ses jouets à la traîne... car, on le sait, « les enfants, ça aveint *toute* puis ça serre rien » ; le chercheur les yeux fermés, « aveugle des deux yeux » ; le survenant dont on dit : « en parlant de l'oiseau, on lui voit le plumage » ; le revenant précoce qui, « s'il a pond[u], n'a pas couvé » ou l'impatient à qui on dicte : « prends vent, puis respire » ; le lambin stimulé par « grouille-toi le bourlingan » ; l'étourdi qui « rentre comme dans un moulin » et néglige de fermer la porte : « Une porte, ça se ferme pas tout seul » (« c'est pas un cul de poule », disait papa) ; le distrait qui « a la tête à Paris » ou l'entêté : « tu parles à ça, c'est comme si tu parlais au poêle » ; l'ingrat qui ne sait apprécier un cadeau : « À cheval donné, on regarde pas la bride » ; ou le grincheux intraitable qui vit ses « sept minutes de folie par jour »... ; pour tous ces écarts, maman possédait une locution circonstanciée et colorée, qu'elle concluait parfois par « Ça t'en bouche un coin ! ». Mais, lorsque sa réprimande s'achevait par « Oublie pas ça dans tes prières ! Sinon, tu auras affaire à ton père *mais qu'il arrive, je t'en passe un papier !* », l'heure était grave : les bornes étaient dépassées et notre médiatrice avait servi son suprême avertissement. Il ne nous restait alors qu'à « filer doux », par crainte du « rince » [rincée, semonce] que nous administrerait le paternel au retour de son travail.

Les maximes de sagesse étaient également fort courantes ; de portée plus générale, elles se muaient en conseils applicables à des situations multiples. Le projet qu'on désirait vraiment mener à terme commandait réflexion : « Le calcul vaut les gages » (ou le travail) ; il exigeait de la patience : « Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué » ou « les œufs dans le cul de la poule » ; de la stratégie : éviter de « mettre tous ses œufs dans le même panier » ; de la prévoyance : « Qui veut aller loin ménage sa monture » ; de l'économie : « Ne pas brûler la chandelle par les deux bouts » ; et du pragmatisme : « Avec des “si” on va à Paris, avec des “ça” on reste là ».

Maman n'était pas prude, mais pudique. Devant les enfants, elle était réservée et faisait attention à son langage. Et si elle échappait une expression vulgaire, elle ne la répétait pas : « on ne dit pas la messe deux fois pour les sourds »... Or, il en va de la langue comme du jardinage. Tout jardinier sait bien que son potager a besoin de fertilisant, engrais naturel ou compost, pour que les graines germent et poussent en légumes, en fruits ou en fleurs. Pas trop, bien sûr, mais juste assez, comme une épice relève la saveur d'un plat. Le « jardin » de maman, et de papa aussi, exhalait quelquefois le parfum de son fumier, gras et juteux, qui pimentait la langue de son terroir. En colligeant ces locutions rabelaisiennes, j'étais moi-même confondu ; surtout quand j'en eus dénombré plus d'une trentaine. Je le fis un jour observer à maman et citai quelques exemples « merdiques » à l'appui : tels « un mange-marde » pour un vaurien ; « un sent-la-marde » pour un suiveux ; cet autre qui se passe

d'explication : « Je sais pas qui lui a chié sur la tête pour qu'il soit aussi malchanceux » ; et celui-ci enfin, son préféré peut-être, à entendre au propre comme au figuré, par lequel elle démontrait que la perfection n'est qu'un mirage : « La femme la plus propre fait manger un « siau » [seau] de marde à son mari par année. » Maman parut surprise, voire désarçonnée, comme si, pour la première fois, elle prenait conscience de la crudité de son langage. Elle protesta néanmoins pour la forme, avec bien peu de conviction : « Pousse-toi donc. Je dis pas ça... » Puis, s'éloignant, elle ajouta, non sans réprimer un léger sourire : « pas souvent en tout cas... »

\* \* \*

Papa n'était pas en reste dans la gauloiserie légère. C'est lui qui nous avait proposé cette devinette : « Pouvez-vous me faire une phrase contenant trois villes de l'Inde ? » Bientôt, ignorant la réponse, chacun « donna sa langue au chat ». Et papa, triomphant, récita ce petit dialogue :

- Ponds-tu, chérie [Pondichéry] ?
- Quel cul t'as [Calcutta/Kolkata] ?
- Bombé [Bombay/Mumbai].

Dans la même veine, il racontait que son grand-père, Jean-Baptiste Pichet (1834-1900) avait épousé Hermine Curodeau (1835-1908) et que des farceurs, confondant aisément Curodeau et Curadeau, s'amusaient à blasonner son patronyme : « *Cu-ra-deau* : le cul, la raie puis le dos ». Peut-être pour montrer qu'on pouvait se défendre de telles moqueries, il rapporta cette histoire. Un curé peu charitable rencontra un jour son paroissien, un dénommé Croteau, et, pour s'en moquer, l'aborda ainsi : « Salut, mon Croteau. Dis-moi donc, ça prend combien de crottes pour faire Croteau ? – Je vais vous dire, monsieur le curé : ça prend autant de crottes pour faire Croteau que de culs pour faire curé. » Ce qui cloua le bec au pasteur malavisé.

Je pense que cette anecdote est encore de lui. Un petit garçon avait été chargé de porter du beurre au curé de la paroisse. Mais ce matin-là, le garçon s'excusa : « Attention, monsieur le curé, le beurre est mou comme de la marde. » Le curé, fâché de ce manque de savoir-vivre, répéta plus tard ces paroles à la mère du porteur. Celle-ci, saisissant mal la démarche du prêtre, s'exclama : « Ça ne me surprend pas, monsieur le curé, mon frigidaire est grand comme mon cul ! ».

Au chapitre des métaphores grasses, papa en produisait d'assez inattendues, ma foi. Il avait retenu que son quartier se nommait au XIX<sup>e</sup> siècle « village Saint-Sauveur » à cause de sa parodie en « Saint-Sauveur-Vierge » inspirée des jurons qu'on y entendait fréquemment. Parmi les traits recueillis, je ne signale que les plus typiques. Par exemple, à propos d'un

individu d'humeur austère, qu'on traduit souvent par « sérieux comme un pape », il avait lâché « sérieux comme une truie (ou une chatte) qui pisse », représentation quasiment parfaite d'un flegme inébranlable ; il avait estimé qu'un autre, trop expéditif en affaire, était « pressé comme une envie de chier », ce qui est l'urgence extrême. L'originalité de telles trouvailles, inouïes en ce qui me concerne, illustre la fécondité de l'esprit populaire, fleuretant même avec la poésie, qui est l'art de créer des images. Elles surpassent en réalisme des expressions courantes de même acabit, mais moins subtiles : le joueur chanceux qu'on dit « mardeux » ; le poltron, appelé « pissou » ou « chieux-en culottes » ; le blanc-bec qui « a encore la crotte au cul », « la couche aux fesses » ou « la morve au nez » ; l'arriviste qui « chie (ou pète) plus haut que le trou » ; le mauvais batteur qui « brasse les cartes avec la main qu'il [avec laquelle il] se torche » ; ou le grossier personnage du proverbe « Fais du bien au vilain, il te chie dans les mains ». Et combien d'autres encore connaissait-il, depuis les « pisseuses », surnom des religieuses, ou les « senteux de vessie » qui « ne chient pas des roses » et qui empestent leur entourage, jusqu'aux piètres résultats qui se soldent par « On n'ira pas chier loin avec ça ».

\* \* \*

Elle savait bien, maman, que je consignais les dictons qu'elle utilisait ; elle n'était pas dupe, d'autant que je la bombardais régulièrement de questions pour noter exactement les mots et surtout pour préciser le sens. Elle « lisait dans mon jeu ». Il arriva même, à l'occasion, qu'elle m'en proposât quelques-unes : « As-tu entendu celle-là ? Un veuf, sais-tu comment on appelait ça ? – Non. – C'est du “bouillon réchauffé” ». Ou encore : « Je t'ai-tu conter que papa, ton grand-père, n'aimait pas la politique ? Il disait : “C'est toujours au plus fort la poche” ou bien ils jouent à “Ôte-toi que je me mette”, parce que les politiciens cherchent juste à prendre la place de l'autre »... Et, son travail la réclamant, elle mettait un terme à nos échanges : « Bon, tu peux mettre ça dans tes papiers ».

En lisant ce texte qu'elle a largement inspiré, maman aurait-elle la même réaction ? Elle en rirait assurément. Je ne peux l'imaginer exprimer le moindre regret ou me désavouer ainsi : « Si je l'avais eusse su, je ne t'aurais rien dit. » Certainement pas. Au contraire, je l'entends presque commenter : « Tu t'amuses à des “folleries”, mon Pierre. Garde ça pour toi ; montre pas ça au monde, ils vont rire de toi... »

Notre-Dame-des-Laurentides,  
le 7 janvier 2018

\* \* \*

## Sources

Collection personnelle de Jean-Pierre Pichette : « Enquête familiale et vicinale ». Ce répertoire de 3 369 entrées de mots et de locutions a été recueilli en 1968, 1971 et 1974. Pour l'année 1968, il se présente sur le verso de 10 feuilles recyclées (8½ x 11 po), sur le recto et le verso d'une feuille lignée (8½ x 11 po) et de 39 petits feuillets (4 x 4¼ po) décollés d'un calepin de récupération. Pour les années 1971 et 1974, il se continue dans les pages 1-69 d'un agenda de poche inutilisé de l'année 1969 (2¾ x 4 po).



**Jean Pichette (1909-1977) et Germaine Carbonneau (1906-1983)**  
**Le jour de leur mariage, le 18 septembre 1939**